

## Privilégier les lampes basse consommation

Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'éclairage engendre chaque année dans le monde 1900 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>, soit près de 4 fois les émissions annuelles de gaz à effet de serre de la France et absorbe 19 % de la production d'électricité de la planète.

Dans certains secteurs d'activité, comme le secteur tertiaire, l'éclairage représente près de 35 % de la facture énergétique. En France, l'éclairage dans le secteur résidentiel représente 9 % de la facture d'électricité des ménages.

### Les différents types de lampe

Il existe deux grands types de lampe :

- les lampes à incandescence : « ampoules » classiques et halogènes,
- les lampes fluorescentes : lampe basse consommation et tubes fluorescents.

L'électricité consommée par les lampes est transformée en lumière et en chaleur. Les lampes à incandescence produisent beaucoup de chaleur (95 %) et peu de lumière (5 %) : leur efficacité énergétique est bien plus faible que les lampes fluorescentes, qui produisent environ 80 % de lumière et 20 % de chaleur.

L'utilisation de lampes basse consommation est très fortement recommandée, pour des raisons à la fois énergétiques, écologiques et économiques :

- elles consomment 4 à 5 fois moins d'énergie que les lampes classiques : par exemple, en remplaçant une lampe classique de 60W par une lampe basse consommation de 15W, on économise au total 360 KWh pendant sa durée de vie (environ 8 000 heures). C'est l'équivalent d'un an de consommation avec des lampes classiques ! ;
- elles durent plus longtemps : les lampes à incandescence ont une durée de vie limitée à environ 1000 heures alors que celle des lampes basse consommation est de vie 6 à 10 fois plus longue ;
- elles permettent au final une économie pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines d'euros sur la durée de vie de l'ampoule.

### Coût des différentes solutions d'éclairage pour l'utilisateur sur une durée de 15 000 heures

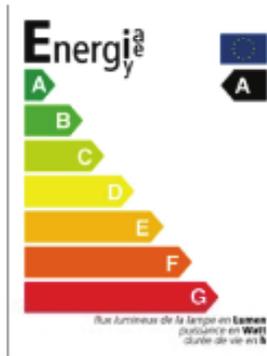
|                               | Ampoule à incandescence | Lampe fluo-compacte « grand public » | Lampe fluo-compacte « professionnelle » |
|-------------------------------|-------------------------|--------------------------------------|---|
| Coût d'achat d'une ampoule    | 1 €                     | 8 €                                  | 15 €                                    |
| Durée de vie                  | 1 000 h                 | 8 000 h                              | 15 000 h                                |
| Nombre d'ampoules nécessaires | 15                      | 2                                    | 1                                       |
| Coût d'utilisation            | 108 €                   | 21.6 €                               | 21.6 €                                  |
| Coût total                    | 123 €                   | 37.6 €                               | 36.6 €                                  |
| Gain                          |                         | <b>85.4 €</b>                        | <b>86.4 €</b>                           |

Le remplacement de toutes les ampoules à incandescence par des lampes « basse consommation », inscrit dans l'engagement n°53 du Grenelle Environnement, permettrait d'économiser 8 térawatts-heure (soit l'équivalent de deux fois la consommation annuelle d'électricité des habitants de Paris) et de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de près d'1 million de tonnes chaque année.

### Comment choisir sa lampe ?

En vous fiant à l'étiquette énergie figurant sur l'emballage des lampes. Comme pour les équipements électroménagers, l'étiquette énergie est obligatoire pour les lampes. Y figurent l'efficacité énergétique et l'efficacité lumineuse. Exprimée en lumens par Watt, elle permet de comparer les lampes entre elles : de A pour les meilleures à G pour les moins bonnes. Préférez les lampes de classe A qui réalisent entre 75 et 80 % d'économies.





Les nouvelles générations de lampes basse consommation ont fait de gros progrès :

- ▶ leur temps de chauffage s'est considérablement réduit,
- ▶ elles ne craignent plus les allumages fréquents,
- ▶ elles s'adaptent à tous les luminaires (sauf ceux destinés aux halogènes ou, sauf exception, ceux équipés d'un variateur),
- ▶ leur prix a beaucoup diminué.

### Que faire des lampes basse consommation usagées ?

93 % d'une lampe fluorescente sont recyclables. Il ne faut donc pas jeter sa lampe basse consommation : elles sont récupérées pour éviter des rejets nuisibles pour l'environnement et afin d'exploiter à nouveau leurs constituants. Vous pouvez soit les rapporter au magasin (elles seront reprises si vous achetez une lampe basse consommation neuve) soit les déposer dans une déchèterie.

